

Image not found or type unknown



Couples en entreprise ?avons nous le droit?

Par **langer**, le **08/06/2009** à **08:07**

Bonjour,je suis actuellement en couple avec une personne qui travail dans le même service que moi.celle çi,subit une grosse pression voir du harcèlement,afin qu'elle change de rayon.au travail nous ne montrent absolument rien qui pourrais nuire au bon fonctionnement de l'ambiance interne et de productivité bien au contraire.est ce legal?nous sommes employés dans un auchan.on nous fait comprendre que s'en est ainsi.qu'il y a la"loi"auchan.pourtant rien n'est stipulé dans le reglement.merci a vous de me repondre.car nous sommes perdus...